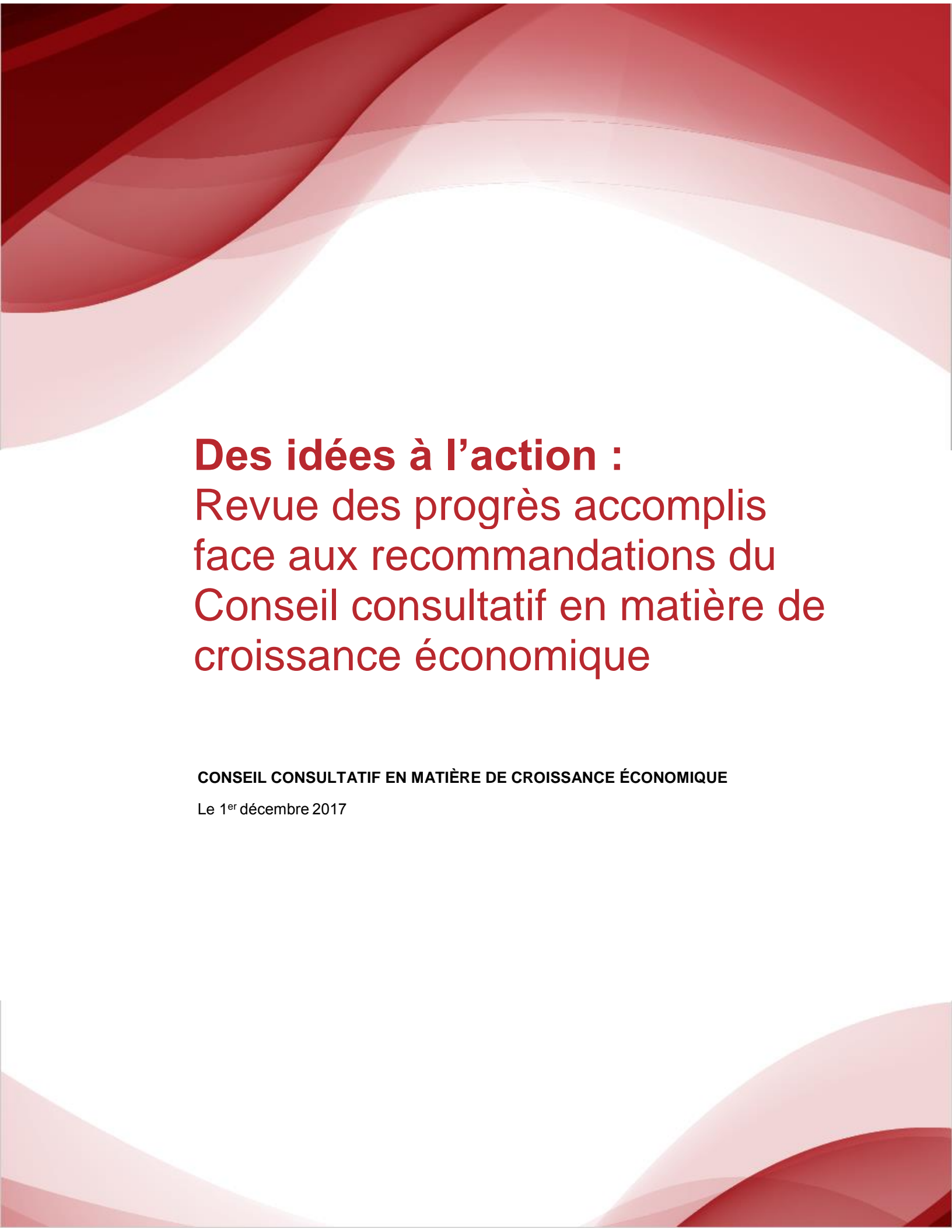




**Le présent document a été conservé et
archivé aux fins de référence et de recherche.**

Son contenu n'est pas à jour, il se peut qu'il ne soit plus pertinent ou applicable et qu'il ait été mis à jour ou remplacé par un document plus récent.



Des idées à l'action :
Revue des progrès accomplis
face aux recommandations du
Conseil consultatif en matière de
croissance économique

CONSEIL CONSULTATIF EN MATIÈRE DE CROISSANCE ÉCONOMIQUE

Le 1^{er} décembre 2017

Au début de l'année 2016, nous nous sommes attelés à la tâche en ayant quelques principes en tête. Nous avons cherché à élaborer un petit nombre (moins de 12) d'initiatives à incidence élevée, qui stimuleront la croissance économique au Canada, tout en augmentant le revenu médian des ménages avant impôt de 15 000 \$ au-dessus des projections actuelles d'ici 2030. Nous voulions en apprendre d'autres et nous inspirer de pratiques exemplaires et d'études de cas à l'échelle mondiale. Nous avons tenté d'être audacieux et de mettre l'accent sur la mise en œuvre et les répercussions. Nous visions à présenter nos recommandations par vagues afin qu'elles correspondent aux priorités et aux domaines d'intérêt du gouvernement fédéral. Nous jugions aussi qu'il était important de collaborer de façon itérative avec les intervenants et le secteur public – en particulier, nous avons collaboré en interaction avec le ministère des Finances du Canada et d'autres ministères afin de contribuer à bâtir un appui et à préparer le terrain pour la mise en œuvre.

Ayant cela à l'esprit, nous nous penchons, dans la présente note de service, sur les deux rondes précédentes de recommandations, nous présentons une mise à jour sur leur mise en œuvre et nous présentons les prochaines étapes requises pour qu'elles réalisent leur plein potentiel.

NOTRE PREMIÈRE VAGUE DE RECOMMANDATIONS

En octobre 2016, nous avons présenté trois recommandations sur l'infrastructure, les investissements étrangers au Canada et l'immigration.

1. Favoriser la productivité par l'entremise de l'infrastructure

L'investissement dans l'infrastructure qui accroît la productivité – comme l'amélioration du transport de personnes, de biens, d'énergie et de données, ou l'amélioration de l'environnement urbain – est un catalyseur clé de croissance économique. Chaque dollar de ce genre d'investissement génère 60 cents d'activité économique supplémentaire à court terme, et affiche un rendement du capital investi de 20 % à 50 % à long terme. Il s'agit aussi d'un facteur important de création d'emplois spécialisés et non spécialisés; chaque million de dollars investis crée 15 emplois. Fait tout aussi important, le Canada est aux prises avec un déficit d'infrastructure considérable – allant de « faible », à 150 milliards de dollars, à aussi élevé que mille milliards – qu'il est nécessaire d'aborder.

Nous avons recommandé d'élaborer une stratégie d'infrastructure fédérale ciblée, conforme au programme de croissance économique du gouvernement du Canada (ci-après appelé le « gouvernement ») et de créer une banque canadienne de développement de l'infrastructure pour générer par effet de levier un capital institutionnel et exécuter des projets d'une valeur de plus de 200 milliards de dollars sur dix ans. Enfin, nous avons recommandé au gouvernement de créer un mécanisme de réinvestissement dans son infrastructure, en favorisant l'apport de capital institutionnel dans les actifs actuels et en utilisant ce capital pour multiplier l'investissement dans de nouvelles infrastructures.

La loi visant à établir la [Banque de l'infrastructure du Canada](#) a reçu la sanction royale en juin 2017 et la Banque s'apprête à réaliser des investissements de 35 milliards de dollars dans des projets d'infrastructure. Le gouvernement a agi sans tarder afin de recruter les membres de la direction de la Banque; il a nommé Jim Leech au poste de conseiller spécial, Janice Fukakusa en tant que première présidente de la Banque, ainsi que 10 autres membres du conseil d'administration. La Banque devrait être opérationnelle d'ici la fin de l'année 2017.

Nous croyons que le gouvernement devrait maintenant se concentrer sur les principes que nous avons exposés dans la note de service sur la mise en œuvre de la Banque de l'infrastructure du Canada. Particulièrement, nous insisterions sur l'importance de trois éléments précis à prendre en considération au lancement de la Banque, que voici :

- S'efforcer de **maintenir l'indépendance du processus décisionnel sur les investissements** des priorités politiques à court terme;
- Rechercher les meilleurs talents **et les attirer à tout prix**, surtout dans les postes de direction, et les rémunérer à des taux concurrentiels du marché;
- Mettre l'accent sur les **projets d'infrastructure qui accroîtront la productivité de l'économie** et qui stimuleront la croissance. À titre d'exemple, notons les autoroutes et les ponts à péage, la liaison ferroviaire à grande vitesse, les agrandissements de ports et d'aéroports, l'infrastructure de ville intelligente, l'infrastructure de large bande nationale, la transmission d'énergie et l'infrastructure des ressources naturelles.

Outre ces points à prendre en considération, la Banque devrait avoir comme premier domaine d'intérêt de bâtir un pipeline de projets améliorant la productivité, qui affichent un potentiel élevé d'attirer du capital privé, d'agir rapidement pour générer des « gains rapides » et d'éduquer d'autres intervenants (y compris les gouvernements provinciaux et municipaux et les secteurs des finances et du développement de l'infrastructure) sur la façon de collaborer avec elle.

2. Attirer les investisseurs étrangers au Canada

Pour formuler notre deuxième recommandation, nous nous sommes appuyés sur la conviction selon laquelle l'investissement direct étranger (IDE) est crucial pour stimuler la croissance, créer des emplois et intégrer les entreprises canadiennes aux marchés mondiaux – le Canada tire toutefois de la patte dans ce domaine. Tandis que les pays membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques ont augmenté leur IDE de 7 % en moyenne annuellement depuis 2005, la croissance du Canada n'a atteint que 2 % par année – en 2016, le Canada se classait au 33^e rang sur quarante pays en matière de restriction de l'IDE. Nous avons recommandé une stratégie nationale sur l'IDE et la création d'un organisme d'IDE de calibre mondial afin de permettre au Canada d'adopter une approche concertée pour attirer l'investissement – une approche qui contribue à stimuler des secteurs étendus de l'économie et qui attire les meilleurs investisseurs disponibles, ceux qui possèdent à la fois du capital et des connaissances.

Ici aussi, le gouvernement a agi rapidement afin de mettre sur pied un nouvel organisme fédéral – le [Centre Investir au Canada](#) – et s’est engagé à fournir 218 millions de dollars sur cinq ans pour assurer son fonctionnement. Le processus de sélection d’un dirigeant principal est déjà en cours et le Centre devrait être opérationnel d’ici la fin de l’année 2017.

Pour la suite des choses, nous croyons que la réussite de cette nouvelle institution dépendra d’un certain nombre de facteurs de réussite, dont trois que nous soulignerons à des fins d’étude :

- Définir un **point de mire clair pour la stratégie** : l’organisation ne peut pas être active dans tous les secteurs; elle devrait donc élaborer une stratégie claire pour promouvoir ceux qui affichent le potentiel le plus élevé;
- Adopter une **mentalité d’« expérience client »** : le Centre devrait offrir un service de « concierge » aux investisseurs, en recourant à des approches personnalisées;
- Investir dans une **approche coordonnée avec des institutions des autres ordres de gouvernement** : le Centre ne devrait pas agir seul – il devrait coordonner ses activités avec les organismes de développement provinciaux et locaux et collaborer avec d’autres ministères fédéraux.

Nous encourageons par le fait même le gouvernement à éduquer le public sur les avantages possibles du Centre, notamment un stimulant sur le produit intérieur brut (PIB) de plus de 40 milliards de dollars à court terme et les répercussions issues de l’intégration d’un nombre plus élevé d’entreprises canadiennes aux chaînes d’approvisionnement mondiales à plus long terme.

3. Attirer les talents dont le Canada a besoin grâce à l’immigration

Notre troisième recommandation, sur l’immigration, naissait de trois croyances profondes. Les personnes spécialisées et talentueuses sont, plus que tout, le catalyseur crucial d’une croissance économique inclusive. La diversité et la capacité d’intégrer des immigrants qualifiés sont des attributs canadiens rares et très précieux. Sans compter que la pression du vieillissement de la population exigera bientôt à un plus grand nombre de personnes d’équilibrer la « pyramide de notre population » et de maintenir une qualité de vie élevée.

Nous avons recommandé quatre mesures précises afin d’attirer les meilleurs talents par l’intermédiaire de l’immigration et de leur offrir des ressources qui permettront de les intégrer à la société canadienne que voici :

- Augmenter graduellement l’immigration annuelle d’environ 270 000 en 2016 à 450 000 sur cinq ans, en vue d’accueillir 75 000 immigrants économiques supplémentaires annuellement d’ici 2021;
- Faciliter l’entrée du talent chevronné et spécialisé en rationalisant les programmes d’entrée permanente et temporaire pour aider les entreprises à croissance élevée et novatrices à accéder à la capacité et aux compétences de gestion dont elles ont besoin pour étendre leurs activités et être compétitives à l’échelle mondiale;

- Rendre admissible à la résidence permanente un plus grand nombre d'étudiants internationaux afin de puiser dans un bassin de jeunes talents éduqués déjà intégrés;
- Améliorer les normes d'accréditation nationales afin d'aider les immigrants qualifiés à accéder à des possibilités d'emploi productif adéquat.

Le 31 octobre 2016, le gouvernement a présenté le Plan des niveaux d'immigration pour 2017, dans laquelle il maintenait son engagement solide à l'égard de l'immigration par l'établissement d'une cible de 300 000 nouveaux résidents permanents en 2017. Cette cible comprenait l'objectif d'accueillir 172 500 immigrants économiques annuellement, ce qui constitue une hausse par rapport au niveau de 160 500, en 2016 et représente une augmentation de 7,4 %. Dans le [plan pour 2018-2020](#) annoncé récemment, on augmentera graduellement les niveaux d'immigration de 300 000 en 2017 à 340 000 en 2020. Même si cette augmentation est inférieure à ce que nous avons recommandé, elle constitue néanmoins un pas dans la bonne direction. Selon ce plan, les immigrants économiques doivent former la majeure partie de cette augmentation – ces nouveaux Canadiens sont un facteur de croissance important.

Dans un [rapport récent du Conference Board](#) (en anglais), on conclut aussi que l'augmentation des niveaux d'immigration annuels donnerait lieu à une croissance du PIB plus rapide que ce qu'indiquent les projections actuelles (2,05 % par rapport à 1,85 % annuellement) et à un meilleur ratio de soutien (nombre d'adultes en âge de travailler par personne âgée de 65 ans ou plus). On avertit toutefois le Canada d'aborder (traduction) « les défis de longue date liés à l'intégration au marché du travail que les immigrants doivent surmonter » et de créer activement un soutien public à l'immigration pour récolter les fruits d'une augmentation considérable des niveaux d'immigration.

Nous encourageons le gouvernement à prendre les mesures qui s'imposent pour renforcer le système d'intégration sociale et au marché du travail du Canada et à songer à accroître davantage les niveaux d'immigration au cours des années à venir.

Le gouvernement a pris des mesures pour aborder la deuxième recommandation : il a réformé le système d'attribution de points du programme Entrée express et a mis en œuvre une [Stratégie en matière de compétences mondiales](#) en juin 2017. Cette stratégie permet aux talents à l'échelle mondiale d'immigrer plus facilement, grâce à l'établissement d'une norme d'émission de visas et de permis de travail de deux semaines. Le gouvernement a adopté une [Stratégie d'emploi ciblée pour les nouveaux arrivants](#) afin de répondre à notre quatrième recommandation.

NOTRE DEUXIÈME VAGUE DE RECOMMANDATIONS

En février 2017, nous avons ajouté cinq recommandations supplémentaires afin de favoriser une croissance inclusive, accroître l'innovation, libérer le potentiel de croissance six à huit secteurs à potentiel élevé, perfectionner les compétences pour l'économie du futur, accroître la participation au marché du travail et faire du Canada une plaque tournante mondiale du commerce.

4. Libérer l'innovation pour stimuler la mise à l'échelle et la croissance

L'innovation est absolument essentielle à la réussite économique future du Canada. Nous avons constaté que les entreprises canadiennes sont très novatrices, mais qu'elles éprouvent des difficultés à augmenter le volume de ces innovations et à les commercialiser, principalement parce qu'elles n'ont pas suffisamment accès au talent et au capital de croissance.

Le rapport que nous avons présenté en février 2017 présentait cinq idées précises pour permettre au Canada d'aider un plus grand nombre d'entreprises à augmenter à l'échelle, soit :

- « Doubler la mise » sur quelques **marchés de l'innovation** où le Canada a acquis une traction naturelle;
- Créer des bassins supplémentaires de capital de croissance, y compris un **fonds de croissance dirigé par le secteur privé** afin de soutenir des entreprises à incidence élevée établies et un fonds correspondant pour stimuler l'obtention de capital;
- Recourir à **l'approvisionnement du gouvernement** comme levier pour accélérer la croissance des entreprises novatrices, en passant d'un régime d'approvisionnement axé sur les besoins à un régime fondé sur la valeur, ce qui fera du gouvernement un premier consommateur de solutions canadiennes novatrices;
- **Examiner et rationaliser** complètement les programmes gouvernementaux axés sur l'innovation;
- Accroître **l'accès au talent** des entreprises, par l'intermédiaire de politiques d'immigration ciblées (dont il a été question dans la section précédente).

Nous expliquons en détail les progrès réalisés par rapport à nos quatre premières idées ci-dessous. En ce qui concerne la dernière idée, le gouvernement a mis en œuvre un programme de visa accéléré de deux semaines, qui vise à accroître l'accès au talent.

Catalyser la formation de « marchés de l'innovation » dirigés par les entreprises

Dans notre première recommandation, nous appelons le gouvernement à catalyser la formation de marchés de l'innovation dirigés par des entreprises dans des secteurs où le Canada est sur une lancée et où les participants du marché ont besoin de nouvelles solutions. Elle était issue d'une croyance selon laquelle l'innovation commerciale survient lorsque les innovateurs et les clients commerciaux travaillent de concert pour trouver des solutions à de vrais problèmes commerciaux.

L'[initiative des supergrappes d'innovation](#) a le potentiel de catalyser l'innovation par l'intermédiaire d'une approche semblable. Le budget fédéral a attribué la somme de 950 millions de dollars en 2016 afin de financer jusqu'à concurrence de cinq supergrappes, que le gouvernement sélectionnera d'ici le mois de mars 2018. Parmi les 50 demandes reçues, le gouvernement a retenu jusqu'à présent neuf finalistes axés sur les domaines suivants : l'économie maritime, dans le Canada atlantique; l'intelligence

artificielle au Québec, l'exploitation minière et les technologies propres en Ontario; la fabrication de pointe en Ontario; les protéines d'origine végétale en Saskatchewan; la technologie numérique en Colombie-Britannique; les systèmes et les technologies de mobilité de prochaine génération au Québec, en Ontario, en Colombie-Britannique et dans le Canada atlantique; l'agroalimentaire intelligent en Alberta; et l'infrastructure intelligente, résiliente et durable en Alberta.

Afin de tirer le meilleur parti de cet investissement, nous encourageons le gouvernement à intégrer trois des thèmes centraux de notre proposition originale, soit :

- Recourir à une **approche de financement progressive** et mettre à l'échelle les grappes qui affichent un bon rendement;
- Garantir un **leadership**, un investissement et une participation **considérables de la part du secteur privé**;
- Recourir à un **processus de sélection et de surveillance qui est fondé sur les données et orienté vers les résultats**.

Créer des bassins supplémentaires de capital de croissance

Nous nous sommes également réjouis de voir le secteur privé créer le [Fonds canadien pour l'expansion des entreprises](#), qui fournit des capitaux et un soutien, y compris du mentorat, afin d'aider les entreprises canadiennes en démarrage à croître. Le Fonds pour la croissance des entreprises a été établi par un consortium de banques et de compagnies d'assurance canadiennes, qui a nommé Dale Ponder en tant que président indépendant et George Rossolatos en tant que président et directeur général au mois d'octobre 2017. Nous encouragerions par-dessus tout le Fonds pour l'expansion à demeurer fidèle aux deux principes de conception proposés dans notre recommandation originale, soit :

- Demeurer axé sur les **entreprises à incidence élevée au Canada qui ont besoin de capitaux pour croître** (résister à l'envie d'accorder un capital à des secteurs et des entreprises plus traditionnels et à moindre risque);
- Offrir un **soutien outre le capital**, y compris des conseils à valeur ajoutée et des possibilités de réseautage.

L'[Initiative de catalyse du capital de risque](#) (ICCR) proposée par le gouvernement pourrait améliorer la viabilité de l'écosystème canadien de capital de risque et stimuler l'investissement du secteur privé. Pour ce faire, elle devrait avoir accès à un vaste bassin de gestionnaires de fonds de capital de risque chevronnés et mettre en place un programme de mentorat pour les entités émettrices. Le gouvernement a récemment mis fin à une consultation auprès de la communauté générale des investisseurs sur la conception de l'initiative et nous nous réjouissons à l'avance de l'annonce du plan de mise en œuvre détaillé.

Nous encouragerions aussi fortement à attribuer une certaine partie **du capital de l'ICCR à un fonds correspondant, recommandé par le Conseil**, plutôt qu'entièrement par l'intermédiaire d'un modèle de fonds de fonds.

Modifier la politique d'approvisionnement du gouvernement afin d'y intégrer l'approvisionnement stratégique

Nous avons également constaté des progrès par rapport à l'approvisionnement stratégique. Le budget de 2017 du gouvernement a attribué jusqu'à concurrence de 50 millions de dollars pour le lancement d'un nouveau programme d'approvisionnement, [Solutions innovatrices Canada](#), modelé sur le programme très fructueux des États-Unis intitulé Small Business Innovation Research. Dans le programme canadien, une partie définie du financement des ministères et organismes fédéraux sera affecté aux premières étapes de recherche-développement, aux prototypes qui en sont aux dernières étapes et à d'autres biens et services d'innovateurs et entrepreneurs canadiens. En retour, le gouvernement profitera des produits et services les plus récents et les plus innovateurs – ce qui constitue « une véritable situation gagnant-gagnant pour les citoyens et pour les entreprises qui les emploient », comme l'indique le budget.

Le Conseil encourage **tous les ministères et organismes fédéraux à allouer une partie de leur budget d'approvisionnement au programme** et il se réjouit à l'avance de l'annonce de cibles propres à chaque ministère. Nous croyons aussi qu'il est essentiel pour le gouvernement de rendre compte publiquement des résultats du programme, pour garantir la transparence et pour accroître la sensibilisation du public à l'égard de cette nouvelle possibilité. Enfin, nous continuons de croire que le Canada devrait recourir à l'approvisionnement stratégique pour stimuler une croissance économique inclusive, en veillant à ce que les règles du jeu soient équitables pour les entreprises détenues par des groupes sous-représentés, comme des petites entreprises s'identifiant comme autochtones, lorsqu'il est question d'obtenir des contrats du gouvernement.

Examiner et rationaliser les programmes d'innovation du gouvernement

Notre quatrième recommandation liée à l'innovation invitait à optimiser les nombreux programmes d'innovation du Canada en vue d'améliorer l'accès au soutien et d'obtenir un meilleur rendement de l'investissement du gouvernement. En mai 2017, le Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada (SCT) a lancé l'[Examen horizontal des programmes d'innovation en entreprise et de technologies propres](#) en vue de simplifier les programmes et de mieux harmoniser les ressources, ce qui rendra les programmes d'innovation plus efficaces. Même si l'examen se fondait sur une méthodologie rigoureuse et qu'il donne une transparence plus que requise à l'ensemble des programmes en place, nous remarquons qu'il a été mené par le SCT plutôt que par un conseil président par un expert externe, comme nous l'avions recommandé au départ.

Le Conseil indique à quel point il est important d'agir par rapport aux leçons à retenir issues de l'examen dans le cycle budgétaire fédéral de 2018. Tous les ministères qui supervisent des programmes d'innovation devraient se servir de ses conclusions pour **concentrer leur financement et leurs efforts sur quelques programmes « plates-formes » importants dont l'efficacité est avérée**. Nous encourageons aussi le gouvernement à mener des évaluations horizontales continues de ses programmes et de recourir à une

approche décisionnelle semblable à celle d'un investisseur de portefeuille, qui attribue le capital en fonction d'un profil de risque ou de rendement cible.

Bâtir une main-d'œuvre canadienne hautement qualifiée et résiliente au moyen du laboratoire des compétences futures

En tant que Conseil, nous avons comme priorité fondamentale de créer des possibilités pour l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens afin de leur permettre de participer à une économie ouverte et qui fonctionne bien. Notre cinquième recommandation, pour une organisation des compétences que nous avons nommées le Laboratoire des compétences futures, est née de deux conclusions. À l'heure actuelle, bon nombre de Canadiens ne possèdent pas les compétences techniques et autres requises pour travailler dans l'économie du futur, sans compter que la technologie progresser tellement vite que ces compétences changeront assurément. Nous avons conclu qu'il fallait prévoir une plus grande souplesse dans le système.

Plutôt que de proposer des compétences précises ou d'adopter une voie de formation en particulier, le Laboratoire des compétences futures est conçu comme un « laboratoire d'essai » souple, qui découvrira et élaborera des modèles de formation novateurs au fil du temps. Il rendra ainsi le système d'éducation complexe du Canada plus souple et plus résilient.

Nous avons suggéré que le Laboratoire pourrait jouer trois rôles afin de donner lieu à un système d'acquisition de compétences souple, que voici :

- Trouver et financer des programmes pilotes novateurs dans le développement et le perfectionnement des compétences;
- Cerner de nouvelles sources de renseignements sur les compétences (en collaboration avec des organisations importantes du secteur privé, par exemple);
- Définir les objectifs en matière de compétences et d'éducation en collaboration avec les gouvernements et les établissements d'enseignement.

Nous reconnaissons les progrès réalisés par rapport à ces recommandations. En particulier, le gouvernement a attribué 225 millions de dollars sur quatre ans afin de lancer un [nouvel organisme sur les compétences](#) en 2018. Il a présenté un document de discussion afin de consulter des intervenants sur le mandat, les fonctions et la gouvernance de ce nouvel organisme. Nous encourageons le gouvernement à faire de l'organisme proposé un **véritable laboratoire d'innovation afin de trouver de nouvelles approches à l'égard du développement des compétences**, qui aborde les changements importants en cours sur le marché du travail avec agilité et souplesse. L'organisme devrait aussi servir de centre d'excellence, qui possède des voies clairement définies pour influencer la stratégie et les programmes en matière de développement des compétences, tout en demeurant indépendant des institutions gouvernementales en place et en s'appuyant sur une structure de gouvernance indépendante.

6. Libérer le potentiel de croissance des secteurs clés

La recommandation que nous avons formulée ici est issue du besoin du Canada de consacrer ses efforts dans les secteurs où il possède les bons ingrédients pour devenir un chef de file mondial. À cette fin, nous avons suggéré au Canada de désigner de six à huit secteurs à potentiel élevé et de prendre des mesures fermes pour éliminer les obstacles, réunir les capacités et les ressources disponibles à l'échelle du pays et libérer la croissance du secteur privé. L'idée ne consiste pas à choisir des gagnants, mais plutôt à rehausser nos ambitions collectives, comme le font d'autres pays.

Dans son budget de 2017, le gouvernement a formé six [Tables sectorielles de stratégies économiques](#) dans les secteurs de la fabrication de pointe, de l'agroalimentaire, des technologies propres, des industries numériques, des sciences biologiques et de la santé ainsi que des ressources propres. Nous sommes généralement d'accord avec ces choix et nous croyons que l'accent que mettent les tables rondes sur l'innovation, la santé et la durabilité contribueront à favoriser une croissance inclusive à long terme. Au mois de novembre 2017, quatre des présidents des tables rondes avaient été nommés et deux des tables avaient déjà tenu leur première réunion. Toutes les tables devraient amorcer leurs travaux d'ici la fin de l'année 2017.

Afin de garantir leur succès, chacune des tables sectorielles doit suivre de nombreuses étapes, que voici :

- Établir une **vision ambitieuse** et trouver des façons de suivre les progrès réalisés;
- S'inspirer **d'études de cas internationales** et d'histoires de réussite;
- **Déterminer les obstacles à la croissance** pour chaque secteur, ainsi que ceux qui touchent tous les secteurs;
- S'orienter sur **quelques initiatives précises et ambitieuses** pour libérer la croissance dans le secteur.

Le gouvernement a un rôle crucial à jouer également. Il doit notamment collaborer avec les tables, agir rapidement pour répondre aux recommandations et utiliser tout son poids pour soutenir les secteurs et s'en faire le champion (par exemple, par l'intermédiaire de missions commerciales, de changements réglementaires, de services de soutien et ainsi de suite). Le gouvernement devrait aussi agir en tant que mécanisme de poids et contrepoids pour s'assurer que ces secteurs créent effectivement des emplois de qualité élevée et favorisent une croissance inclusive.

7. Exploiter le potentiel économique par un accroissement de la participation au marché du travail

Les défis que doit relever le Canada en matière de croissance économique sont principalement attribuables au vieillissement de la population, qui se fera énormément sentir en raison de la dépendance de longue date du pays à l'égard d'une population active croissante pour favoriser la croissance du PIB. Dans un scénario « tel quel », le

taux de croissance du PIB du Canada pour baisser à 1,5 % à peine annuellement au cours des 50 prochaines années.

Dans ce contexte, nous avons cerné des obstacles qui ralentissent ou qui empêchent les Canadiens qui veulent travailler de participer entièrement. Quatre groupes en particulier exigent une intervention stratégique afin de « rendre les règles du jeu équitables » et s'assurer qu'ils ont les bons incitatifs au travail : les femmes ayant des enfants, les travailleurs âgés, les Canadiens à faible revenu et peu qualifiés et les Autochtones. La participation accrue de personnes appartenant à ces groupes à la population active représente une possibilité de croissance considérable pour le Canada. Si le pays arrivait à atteindre les mêmes taux de participation au marché du travail que ceux de pays de premier plan, l'augmentation du PIB par habitant pourrait atteindre 6 %.

Le gouvernement a pris des mesures importantes pour libérer la croissance pour ces groupes. Il a attribué un [nouveau financement](#) pour soutenir la participation au marché du travail des groupes vulnérables (en prenant des mesures comme des réformes aux ententes sur le développement du marché du travail, aux ententes de développement de la main-d'œuvre, au Programme canadien des prêts et bourses aux étudiants, aux bons d'études canadiens et à l'assurance-emploi). Le gouvernement a prévu près de 200 millions de dollars dans son budget de 2017 pour permettre aux Autochtones de perfectionner leurs compétences et d'intégrer le marché du travail, par l'intermédiaire d'initiatives comme le Programme d'aide aux étudiants de niveau postsecondaire et la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux Autochtones. Il a réalisé des investissements considérables pour les femmes et les familles, y compris la somme de 7,5 milliards de dollars pour les garderies et le soutien aux femmes entrepreneures; de plus, le budget fédéral comprenait pour la toute première fois en 2017 une [analyse comparative entre les sexes des mesures budgétaires](#). Le gouvernement a élargi l'admissibilité aux prêts et bourses aux étudiants afin de soutenir l'apprentissage à vie des étudiants qui soutiennent des familles et des adultes qui retournent aux études.

8. Faire du Canada une plaque tournante mondiale du commerce

Dans le cadre des discussions commerciales tenues récemment, on a souligné l'importance de flux commerciaux solides et diversifiés. Nous reconnaissons que le commerce constitue à la fois un impératif et une possibilité pour le Canada, vu son histoire de nation commerciale, sa position géographique enviable et sa population diversifiée.

La dernière recommandation que nous avons formulée au mois de février 2017 comprenait des façons de mieux positionner le Canada comme plaque tournante mondiale du commerce, dans le contexte des vagues croissantes de protectionnisme et de la dynamique changeante du commerce mondial – un contexte dont la précarité s'est accrue au cours des mois qui se sont écoulés entre-temps. En effet, les renégociations encourageant l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) se sont

avérées difficiles et l'anxiété entourant l'externalisation et le déplacement des emplois s'est accrue. Nous avons suggéré quatre mesures à étudier par le gouvernement, soit :

- Établir des liens commerciaux meilleurs et approfondis avec les grandes économies à croissance rapide, surtout en Asie (Chine, Inde et Japon);
- Appuyer et améliorer nos relations commerciales en Amérique du Nord;
- Investir dans l'infrastructure commerciale afin d'améliorer l'accès aux marchés mondiaux;
- Aborder les perturbations touchant les flux commerciaux futurs, par exemple, en aidant les travailleurs à mettre à niveau leurs compétences.

Nous reconnaissons les efforts qu'a déployés le gouvernement afin de préserver et de moderniser l'ALÉNA. Toutefois, vu l'imprévisibilité de ces négociations, nous l'encourageons à se concentrer également à établir des liens plus solides avec d'autres marchés, particulièrement de faire fond sur les relations établies dans le cadre des négociations sur le Partenariat transpacifique (PTP). Nous soulignons que le gouvernement a collaboré étroitement avec les partenaires restants du PTP afin de conclure un nouvel accord de libre-échange. Nous l'encourageons aussi à mettre les bouchées doubles dans les efforts qu'il déploie pour négocier des accords de libre-échange avec d'autres grandes économies d'Asie, comme la Chine, l'Inde et le Japon.

L'accroissement du commerce international exigera de posséder une infrastructure commerciale nouvelle et améliorée, par exemple, sur la côte ouest. Nous croyons aussi que la [Banque de l'infrastructure du Canada](#), dont il a été question ci-dessus, est un catalyseur crucial de nouvelles installations de transport.

Enfin, en ce qui concerne la perte et le déménagement d'emplois, nous ne croyons pas que le commerce et la croissance inclusive entrent en contradiction. Nous croyons en fait que le commerce est crucial pour assurer une croissance économique durable pour tous les quintiles de revenu. Les travailleurs canadiens doivent toutefois avoir un soutien et une formation pour devenir résilients aux évolutions naturelles dans une économie commerciale. Nous croyons que le Canada peut servir de modèle pour une économie très ouverte, mais qui offre également un soutien. C'est à ce défi que nous nous attaquons dans notre plus récent ensemble de recommandations, intitulé « Un pays qui apprend : Outiller la main-d'œuvre du Canada avec les compétences de l'avenir ».

□ □ □